



La lettre du maire

Le 22 mai 2003



Madame, Monsieur,

Depuis plusieurs semaines, la situation sociale est préoccupante : les mesures gouvernementales sont de nature à mettre à mal le « contrat social » patiemment et souvent difficilement construit au cours des décennies écoulées. Dans une ville populaire comme la nôtre, les effets de ces mesures sont amplifiés du fait des difficultés de nos concitoyens. La municipalité y est très attentive.

C'est particulièrement vrai dans nos établissements scolaires. Le budget de l'Education nationale est un budget de renoncement, la remise en cause du plan de rattrapage acquis en 1998, contrariant des ambitions nécessaires pour nos jeunes dont les besoins en matière de formation et de qualification sont liés aux évolutions de la société et des technologiques. La décentralisation telle qu'elle est imposée crée des confusions entre les missions des collectivités locales et celles qui relèvent de l'Education nationale avec un risque pour les premières de faire peser localement des charges qu'elles ne souhaiteront ou ne pourront pas assumer. Je rappelle l'attachement de la municipalité aux valeurs républicaines qui fondent l'école et son soutien aux ambitions des enseignants et des parents pour un service public qui garantisse le droit à l'éducation, notamment en donnant plus à ceux qui ont moins. C'est pour nous l'application élémentaire du principe d'égalité dont l'Etat doit être garant. C'est aussi le respect du « contrat social » dont je disais qu'il a été élaboré et patiemment construit par nos générations et celles qui nous ont précédées.

C'est notamment le droit de pouvoir partir dignement en retraite à un âge décent avec une pension décente qui est mis à mal.

Face au rejet, par une majorité de nos concitoyens, des projets gouvernementaux, il y a urgence à engager de véritables négociations. Pour ma part j'invite la population d'Aubervilliers à peser de tout son poids pour aboutir à un accord sur les retraites répondant à leurs attentes et garantissant le devenir du système par répartition.

Pascal Beaudet

Maire d'Aubervilliers